

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-BENIN II

**QUESTIONS ET REPONSES SUR LA DEMANDE DE PROPOSITIONS
«PROGRAM, ENVIRONMENTAL AND SOCIAL MANAGEMENT CONSULTANT (PESMC)»**

RFP N° : RFP/PP3-CIF-EGP-03			
Date de publication : 24 novembre 2016 Date de remise des propositions : 1 ^{er} mars 2017			
N°d'ordre	Référence à la DP	Questions des Consultants	Réponses de MCA-Bénin II
1.	Termes de référence, point «Schedule Management», page 116	<p>En référence au dossier RFP/QCBS/PP3-CIF-EGP-03, je souhaiterais vous indiquer que l'ANNEXE B des termes de références n'est pas joint à la demande de proposition.</p> <p>En effet, il est mentionné à la page 116 des TdR (Schedule Management) que « A copy of this schedule is included in Appendix B to this ToR ».</p> <p>Pourriez-vous svp nous transmettre l'Annexe B comprenant le chronogramme du programme MCA Bénin II ?</p> <p>Cet élément est indispensable à la préparation adéquate de la proposition.</p>	<p>Dans les TDR, il est indiqué dans la rubrique 3.2.1 Tâche 1, 3.2.1.4. Plan de travail, que « Le Plan de Travail sera mis à la disposition du PESMC avant la réunion de démarrage. La première tâche du PESMC sera de s'inspirer de cette version pour élaborer un plan de travail qui couvre l'ensemble des activités du Programme jusqu'à la période de garantie ».</p> <p><i>Ce Plan de travail élaboré conjointement par MCA-Bénin II et MCC n'est pas nécessaire pour la préparation de la soumission. Il sera remis au soumissionnaire qui sera retenu au terme du processus de passation de marchés et avant la réunion de démarrage.</i></p>